

Réglementation des pratiques associatives sportives et culturelles du 18/12/2022

	Espace public (plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes, etc.)	Plein-Air (ERP PA) (stade, etc.)	Salle (ERP X) (Gymnase)	Salle (ERP L ou R) (salle de spectacles, salle polyvalente, etc.)	
Pratiques Autorisées					
Mineurs et Majeurs	Autorisées				<input type="checkbox"/>
Pass sanitaire					
Association	Mise en place d'un registre désignant les personnes habilités à effectuer le contrôle systématique du Pass sanitaire				<input type="checkbox"/>
Mineurs	Les jeunes qui auront 12 ans en cours d'année disposeront d'un délai de 2 mois pour présenter leur Pass sanitaire				
Majeurs	Obligation du Pass sanitaire en ERP X et ERP PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public				
Locaux					
Surface par pratiquant	4m ² - 2m entre chaque personne				<input type="checkbox"/>
Aération			25 m ³ /h/pers ou ouverture des portes		<input type="checkbox"/>
Sens de circulation dans les locaux			Obligatoire		<input type="checkbox"/>
Vestiaires	Autorisé				<input type="checkbox"/>
Accès au public	Autorisés (10 personnes maximum)	Autorisés (Assis – 65% de la capacité maximum)			<input type="checkbox"/>
Espaces conviviaux	Autorisés Consommation de nourriture debout interdite				<input type="checkbox"/>
Toilettes	Autorisées (avec fourniture de savon et serviettes à usage unique)				<input type="checkbox"/>
Désinfection des points de contact (poignées de portes, etc.)	Régulière / quotidienne				<input type="checkbox"/>
Jauge	Affichage extérieur et intérieur de la jauge → 100% de la jauge				
Spéctateurs	Autorisé Pass sanitaire obligatoire / Port du masque obligatoire (assis et debout) Assis : 100% de la jauge Debout : 1 mètre entre chaque personne Il est recommandé de ne pas se restaurer dans les gradins				
Accueil des pratiquants					
Référent Covid de l'association	Défini et identifié				<input type="checkbox"/>
Espace dédié	Zone d'accueil, définie par groupe				<input type="checkbox"/>
Information pratiquant et famille	Communication préalable du protocole à l'ensemble Affichage des gestes barrières dans les ERP				<input type="checkbox"/>
Attestation de reprise	Signature par les responsables légaux (cf. annexe)				<input type="checkbox"/>
Application « TousAntiCovid »	Préconiser l'utilisation de l'application aux adhérents				<input type="checkbox"/>
Listing nominatif par séance	Fiches de présence conservées 15 jours				<input type="checkbox"/>
Thermomètre	A disposition en cas de présentation de symptômes				<input type="checkbox"/>
Conditions de pratique					
Surface par pratiquant et jauge	2m ou 4m ² , soit jauge de _____ personnes				<input type="checkbox"/>
Groupe	Petit groupe sans modification et sans brassage				<input type="checkbox"/>
Matériel	Autorisé, si désinfection après utilisation (cf. protocole FSCF)				<input type="checkbox"/>
Surface	Désinfection entre chaque groupe				<input type="checkbox"/>
Encadrants					
Port du masque	Non	Permanent (sauf si encadrant actif pendant l'activité)		Non	<input type="checkbox"/>

Parades	Autorisées (nettoyage des mains entre chaque personne)				<input type="checkbox"/>
	Espace public (plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes, etc.)	Plein-Air (ERP PA) (stade, etc.)	Salle (ERP X) (Gymnase)	Salle (ERP L ou R) (salle de spectacles, salle polyvalente, etc.)	
Pratiquants					
Désinfection des mains	Début et fin de séance au minimum et après les gestes de la vie courante (WC, toucher le visage...)				<input type="checkbox"/>
Port du masque	Non	Permanent (sauf nature de l'activité) Obligatoire dès 11 ans et fortement recommandé dès 6 ans.		Non	<input type="checkbox"/>
Vie associative					
Réunions (AG, commission, etc.)			Autorisées (voie dématérialisée recommandée – sans consommation de nourriture debout)		<input type="checkbox"/>

* APA : Activités Physiques Adaptées

Exemple de différents types d'Etablissement Recevant du Public (ERP)

Type	Désignation
ERP L	<ul style="list-style-type: none"> Salle d'audition Salle de conférence Salle multimédia Salle de réunion, de quartier, réservée aux associations Salle de spectacle (y compris cirque non forain) ou de cabaret Salle de projection Salle polyvalente à dominante sportive de plus de 1200m² ou d'une hauteur sous plafond de moins de 6,5m
ERP P	<ul style="list-style-type: none"> Salles de danse Salle de jeux
ERP R	<ul style="list-style-type: none"> Établissement d'enseignement et de formation Internat des établissements de l'enseignement primaire Internat des établissements de l'enseignement secondaire Centre de vacance et centre de loisirs (sans hébergement) Crèche, école maternelle, halte-garderie, jardin d'enfants
ERP S	<ul style="list-style-type: none"> Bibliothèque et centre de documentation
ERP X	<ul style="list-style-type: none"> Établissement sportif clos et couvert Salle omnisports, Patinoire, Manège, Piscine couverte, transformable ou mixte Salle polyvalente sportive de moins de 1200 m² ou d'une hauteur sous plafond de plus de 6,5m
ERP PA	<ul style="list-style-type: none"> Terrains de sports extérieur Stades

